



Usage pseudonyme artiste nom de sa grand-mère

Par **fred963**, le **21/07/2017** à **10:14**

Bonjour à tous,

Je voudrais connaître l'avis de juriste sur une question de pseudonyme.

J'aimerais utiliser le nom de ma grand-mère comme pseudonyme dans un cadre artistique.

Je ne reprends pas la renommée d'une personne. Ce nom n'est pas une marque ou provient d'une personne connue.

Je n'essaye pas de prendre une filiation d'autrui puisque c'est ma grand-mère paternelle...

Par conséquent, je pourrais l'utiliser ? existe-t-il un risque qu'un lointain cousin puisse m'attaquer en justice ?

merci de votre avis.

Par **Visiteur**, le **21/07/2017** à **10:26**

Bonjour,

je ne vois pas trop pour quel motif il pourrait vous attaquer ? En fait vous attaquer, pourquoi pas ? Mais de là à ce que la justice lui donne raison ?

Par **youris**, le **21/07/2017** à **10:30**

bonjour,

vous pouvez utiliser le nom de votre grand mère comme nom de scène (non d'usage) sans avoir besoin qu'une quelconque autorisation.

mais cela n'interdit pas à quiconque de contester cette utilisation du nom de votre grand-mère.
salutations

Par **fred963**, le **21/07/2017** à **10:31**

Merci de votre réponse !

A votre avis, je peux donc l'utiliser sans risque ?

D'autres avis ?

Par **fred963**, le **21/07/2017** à **10:40**

Et si je dépose en plus le nom en tant que marque déjà pour la France. J'ai vu que cela coûte environ 210 euros.